

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****3EME Réunion de 2016****Séance du 22 juin 2016****CD20160622_6
id. 2570**

Le vingt deux juin deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le Compte Administratif 2015 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **132 020 €** qui se décompose comme suit :

– **INVESTISSEMENT**

Recettes	444 125,12 €
Excédent 2014	228 536,02 €
Dépenses	382 611,37 €
Sous-total.....	290 049,77 €
Restes à réaliser en dépenses.....	200 320,00 €
Excédent d'investissement.....	89 729,77 €

– **FONCTIONNEMENT**

Recettes	1 376 140,36 €
Excédent 2014	126 394,51 €
Dépenses	1 460 244,64 €
Excédent de fonctionnement.....	42 290,23 €

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2015 du Payeur Départemental concernant la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne ;

- Approuve le compte administratif 2015 de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, lequel fait apparaître un excédent global de 132 020 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - l'excédent d'investissement de 290 049,77 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
 - l'excédent de fonctionnement de 42 290,23 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement.

Pour l'adoption : 26 voix

Avis contraire : néant

Abstentions 2

Adopté.

Hors de la présence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC